

AGENT D'ACCUEIL ET DE SURVEILLANCE DU PATRIMOINE

Contrat PARCOURS EMPLOI COMPÉTENCES

Le contrat Parcours Emploi Compétences (PEC) est un contrat de droit privé qui, associe formation et accompagnement professionnel pour son bénéficiaire, sous réserve d'éligibilité.

Mission principale :

Le futur agent contractuel contribuera à :

- Mettre le patrimoine à la portée des usagers,
- Mettre en valeur la culture et le patrimoine de la ville,
- Entretien du patrimoine en liaison avec les autres services de la collectivité.

Détail des tâches :

- Assurer seul ou en équipe l'accueil et la surveillance des monuments et musées dans un espace attribué et selon un planning préétabli.
- Présenter au public l'information relative aux musées et monuments, l'offre culturelle permanente et l'offre du moment.
- Etre mandataire de la régie des Monuments et Musées.
- Participer aux actions de médiation, à destination des publics (*scolaires, groupes et particuliers*) dans les musées et sites culturels, avec un niveau d'autonomie différenciée en fonction des compétences acquises et à venir.
- Veiller au bon état de marche des différents matériels (*informatique, sono, audio guide, vidéo, alarmes, etc.*) et signaler les dysfonctionnements et anomalies.
- Entretien des sites en fonction des spécificités de chaque lieu, selon le protocole établi.

Informations importantes sur le poste :

- Temps de travail de 20 heures hebdomadaires
- Horaires atypiques (*week-end, jours fériés...*)
- Port du badge obligatoire
- Contact permanent avec le public
- Être garant de l'image de la Ville
- Poste à pourvoir au plus tôt, pour une durée de 9 mois.

Merci d'adresser vos candidatures avant le 31 mai 2021 :
(lettre de motivation + CV + justificatif d'éligibilité)

À Monsieur le Maire

Direction des Ressources Humaines – Contrats spécifiques

CS 80823

11785 NARBONNE Cedex

Ou par mail à : m.tremon@mairie-narbonne.fr